

2010/2726 - Attribution de subventions d'un montant global de 12 400 euros à des associations étudiantes et à des établissements publics pour l'organisation de diverses manifestations (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/08/2010, p. 1736)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

M. ARRUE Jean-François, rapporteur : Je vous présente ici trois délibérations relatives à la politique universitaire de la Ville de Lyon :

- le renouvellement de la convention qui nous lie à TLM pour la réalisation et la diffusion de l'émission « Cité Campus » ;

- un ajustement pour le PassCulture, dont je vous entretenais déjà avant les vacances ;

- et enfin diverses subventions pour un montant total de 12.400 €.

Ces délibérations ont un caractère récurrent : elles s'inscrivent dans le cadre plus global de la politique universitaire engagée par la Ville de Lyon et le Grand Lyon, en lien direct avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Notre objectif commun est, vous le savez, de faire de Lyon une capitale universitaire de niveau européen.

A l'heure où le Pôle de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Université de Lyon ambitionne d'obtenir 2,5 milliards d'euros dans le cadre du Grand Emprunt, la Ville de Lyon s'investit à part entière pour favoriser cette dynamique.

Les trois délibérations qui vous sont soumises, si modestes puissent-elles paraître, sont essentielles en ce qu'elles contribuent à la qualité du cadre de vie de la population universitaire et étudiante.

C'est également l'occasion pour moi de vous informer du lancement, en ces temps de rentrée universitaire, du nouveau site Internet dédié aux étudiants lyonnais, LyonCampus.info. Je vous invite d'ailleurs à le consulter, afin de vous rendre compte par vous-même de la richesse des informations qui y sont proposées, tant sur le plan pratique que sur la vie culturelle, ou sur la vie lyonnaise en général.

Je vous rappelle enfin, et j'informe nos Collègues de l'inauguration vendredi 17 par M. le Maire, de « l'Espace multiservice Etudiant », qui fête sa dixième année.

Dix ans d'un guichet unique, qui contribue à la qualité de l'accueil des nouveaux étudiants lyonnais. Pour cette édition 2010, après une semaine d'ouverture seulement, ce sont près de 800 étudiants qui y sont passés, confirmant ainsi l'utilité de cet outil et son succès auprès de la

population, notamment auprès des étudiants étrangers qui représentent 60 % de son public. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)